



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46679>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-46679

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public relative aux réseaux de communications électroniques très haut débit IRISE et SEQUANTIC

Description : Conformément au premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, la consultation engagée par le SIPPEREC a pour objet de confier, par voie de délégation de service public, la reprise en exploitation des Infrastructures d'Accueil et des Infrastructures Optiques composant le Réseau avec la Couche active associée, et la fourniture de Services de Transport associés au Réseau auprès des Opérateurs et des Utilisateurs de réseaux indépendants, sur le périmètre délégué. Dans ce cadre, le SIPPEREC remettra au Délégataire les Infrastructures d'Accueil et les Infrastructures Optiques, ainsi que la Couche active associée, biens de retour des réseaux IRISÉ et SEQUANTIC.

Identifiant de la procédure : 08faa487-8fce-4dfa-8081-fcaf23686b92

Identifiant interne : 21DSP002

Principales caractéristiques de la procédure : L'attention des candidats est attirée sur le fait que la procédure retenue par le SIPPEREC est une procédure de type "ouvert". A ce titre, les candidats devront remettre, dans le même temps, leur dossier de candidature et leur dossier d'offre, dans les conditions détaillées ci-après. Le dossier de consultation des entreprises est mis à la disposition de tout opérateur économique en effectuant la demande dans les conditions définies dans le règlement de la consultation et dans l'avis de concession. Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, seules les offres des candidats, dont le dossier de candidature aura été jugé suffisant par la commission de délégation de service public au regard des critères fixés à la

partie V du règlement de la consultation, pourront être ouvertes et analysées. Les négociations pourront ensuite être librement organisées avec un ou plusieurs candidats. A l'issue de ces négociations, le Comité syndical du SIPPEREC désignera le Délégué, approuvera la convention de délégation de service public et autorisera le Président du SIPPEREC ou son représentant dûment habilité à la signer. Il est porté à l'attention des candidats que l'ensemble des échanges entre les candidats et le SIPPEREC, pendant la consultation, se feront par écrit. Le SIPPEREC correspondra avec les candidats par courrier électronique envoyé depuis la plateforme de dématérialisation "Maximilien". Il est donc fortement conseillé de faire apparaître, dans les documents de candidature, l'adresse électronique de la/les personne(s) en charge du dossier pendant la consultation. Il convient de se référer au règlement de la consultation pour davantage de précisions.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232300 Travaux de construction de lignes téléphoniques et de lignes de communications et ouvrages annexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des adhérents à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC du périmètre délégué

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des adhérents à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC du périmètre délégué

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Code postal : Sur l'ensemble des territoires des communes ayant adhéré à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du SIPPEREC

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 350,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

La présente consultation est organisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatives aux contrats de concession, ainsi qu'aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat s'engage à ne faire l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-6-1 du Code de la Commande publique ou des exclusions prévues aux articles L. 3123-7 à L.3123-11 du Code susmentionné.

Section 4 - Groupe de lots

4.1 Groupe de lots : GLO-0001

Lots inclus : LOT-0001, LOT-0001

Titre : Délégation de service public relative aux réseaux de communications électroniques très haut débit IRISE et SEQUANTIC

4.1.1 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 350,000,000 EUR

4.1.2 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché n'est pas alloti.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public relative aux réseaux de communications électroniques très haut débit IRISE et SEQUANTIC

Description : Mission 1 - Reprise en exploitation des Infrastructures d'Accueil et des Infrastructures Optiques existantes du Réseau, ainsi que de la Couche active, et fourniture de Services de Transport associés ; Mission 2 - Mise en oeuvre et exploitation du Réseau FTTO de nouvelle génération support d'un territoire résilient sur l'ensemble du périmètre délégué ; Mission 3 - Complétude du Réseau FTTH-FTTE sur le périmètre FTTH.

Identifiant interne : 21DSP002

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232300 Travaux de construction de lignes téléphoniques et de lignes de communications et ouvrages annexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Val-de-Marne

Ville : Sur l'ensemble du périmètre délégué.

Code postal : Sur l'ensemble du périmètre délégué.

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Le périmètre délégué, est constitué des territoires des Adhérents à la compétence "Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle" du Syndicat, regroupant les 100 communes suivantes :

Alfortville, Antony, Arcueil, Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Athis-Mons, Aubervilliers, Bagneux, Bagnolet, Bezons, Bobigny, Bois-Colombes, Bondy, Bonneuil-sur-Marne, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Bry-sur-Marne, Cachan, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Châtenay-Malabry, Chatillon, Chaville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Courbevoie, Créteil, Drancy, Dugny, Epinay-sur-Seine, Fontenay-aux-Roses, Fontenay-sous-Bois, Fresnes, Gennevilliers, Gentilly, Grigny, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, La Courneuve, La Garenne-Colombes, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Kremlin-Bicêtre, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Robinson, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Levallois-Perret, L'Hay-les-Roses, L'Ile-Saint-Denis, Livry-Gargan, Maisons-Alfort, Malakoff, Marolles-en-Brie, Montreuil, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Orly, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rungis, Saint-Denis, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Saint-Ouen, Sceaux, Stains, Suresnes, Thiais, Valenton, Vanves, Versailles, Villejuif, Villemomble, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villetaneuse, Vincennes, Vitry-sur-Seine, ainsi que les communes de l'ex-Communauté d'Agglomération Val d'Orge : Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge (aujourd'hui membres de Coeur d'Essonne Agglomération). Au sein du périmètre délégué, le périmètre FTTH est constitué des neuf communes suivantes de Coeur d'Essonne Agglomération : Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge. Le Réseau est déployé dans le périmètre délégué, mais peut également traverser des territoires hors de ce périmètre, afin de desservir des sites du périmètre délégué.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/07/2025

Durée : 240 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 350,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Dans le cadre de la présente consultation, des visites obligatoires des installations principales seront organisées. Les dates et les modalités de mise en place de ces visites seront communiquées aux candidats par courrier électronique envoyé depuis la plateforme de dématérialisation "Maximilien". Une attestation de visite, signée par le SIPPAREC et le candidat, sera remise et devra être fournie dans l'offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global hors taxes et la part du chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objets de la délégation de service public envisagée au cours des trois derniers exercices et

pour les entreprises les plus récentes pour les exercices disponibles ; Les bilans ou extraits de bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices connus, et s'il y a lieu, les rapports des commissaires aux comptes des trois derniers exercices lorsque ces documents sont établis et rendus publics en vertu de la loi; Le montant et la composition du capital social, ainsi que la liste des principaux actionnaires ; Les sociétés nouvellement créées communiqueront les documents disponibles relatifs à l'exercice ou aux exercices réalisés. Les sociétés se prévalant de l'appartenance à un groupe produiront les comptes consolidés dudit groupe.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Une lettre de candidature pour la délégation telle que décrite à l'article 1er du règlement de la consultation présentant le candidat (nom commercial et/ou dénomination sociale, adresse postale du siège social, adresse électronique, numéro de téléphone et de télécopie, numéro SIRET ou équivalent européen, date de création, montant et composition du capital, identité du représentant dûment habilité). Si le candidat est un groupement, chaque membre soit s'identifier selon les modalités susmentionnées; La ou les copies des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire; Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-6-1 du Code de la Commande publique ou des exclusions prévues aux articles L. 3123-7 à L.3123-11 ; - Que les renseignements et les documents relatifs à ces capacités et à ses aptitudes exigées en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique sont exacts; Une déclaration sur l'honneur du candidat pour attester du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés conformément aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail (ou règles équivalentes pour les candidats étrangers); Une attestation d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation tel que décrite à l'article 1er du règlement de la consultation; Un certificat de qualité attestant que le candidat se conforme : 1° Soit au système de management environnemental et d'audit (EMAS) de l'Union européenne ; 2° Soit à d'autres systèmes de gestion environnementale reconnus conformément à l'article 45 du règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 susvisé; 3° Soit à d'autres normes de gestion environnementale fondées sur les normes européennes ou internationales en la matière élaborées par des organismes accrédités. Les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres sont acceptés. Lorsque le candidat n'est pas en capacité d'obtenir ces certificats dans les délais fixés pour des motifs qui ne lui sont pas imputables, des équivalents peuvent être fournis. Lorsque la délivrance de certificats n'est pas prévue, concernant les impôts, les taxes et les cotisations sociales, le candidat, produit, sous sa propre responsabilité une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats utiliseront les formulaires DC1 et DC2 fournis et proposés par la Direction des affaires juridiques du SIPPAREC.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une présentation de l'entreprise ou des membres du groupement; Une présentation des effectifs du candidat ou des membres du groupement des trois dernières années avec leur organisation (total, encadrement technique) avec l'indication de leurs titres d'études et de professionnels, notamment des responsables de déploiement et d'exploitation technique et commerciale de réseaux et de services de communications électroniques (CV du personnel d'encadrement, taux de personnel d'encadrement); Les références acquises par le candidat ou les membres du groupement au cours des trois dernières années dans le domaine d'activité considéré et notamment, dans le domaine des réseaux FTTO et FTTH et en cas de groupement, les références communes à chacun des membres du groupement, avec attestations de bonne exécution des donneurs d'ordre / Délégant. Tout document attestant de la capacité technique du candidat ou des membres du groupement pourra être transmis à l'autorité délégante; Le descriptif des capacités techniques et des moyens humains dont le candidat dispose pour assurer la continuité du service public tel que décrit dans l'objet de la délégation de service public; Les moyens techniques du candidat: présentation détaillée de l'outillage, du matériel, de l'équipement technique, des logiciels, dont le candidat dispose ou qu'il peut mobiliser en interne ou via d'autres opérateurs économiques ; Les moyens en veille technologique, process industriels et politique de formation aux métiers, objets de la délégation de service public (volume et budget)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la délégation de service public.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Il convient de se référer au règlement de la consultation pour davantage de précisions.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Agent.PubliciteConsultation&id=ODcyMjk3&fullWidth=true>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Agent.PubliciteConsultation&id=ODcyMjk3&fullWidth=true>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 05/09/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : La deuxième partie du dossier de consultation sera transmise via la plateforme de dématérialisation "Maximilien " aux candidats ayant transmis l'acte d'engagement de confidentialité, dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée ci-avant un référé précontractuel, en application de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative jusqu'à signature du contrat ; un référé contractuel, en application de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative, à compter de la signature du contrat et dans un délai de 31 jours, à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ; un recours en contestation de la validité du marché, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Organisation qui traite les offres : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Numéro d'enregistrement : 25750004100047

Adresse postale : 173-175, rue de Bercy

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : juridique@sipperec.fr

Téléphone : 0170649047

Adresse internet : <https://www.sipperec.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0017

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 92d52e77-3f90-4db6-99cb-fdeed292a0e8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/04/2024 à 11:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024